FORMATION DIGITALE
WEBMARKETING ET COMMUNICATION

Formation Gérez l'e-Réputation de votre entreprise

F-43

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation individuelle éligible à un financement via OPCA et OPACIF, répondant aux normes de qualité du CNEFOP : Certifié Organisme Formation Professionnelle N° FR035268-1 par le Bureau Veritas et référencé au DATADOCK et DOKELIO

Niveau
Initiation, Avancé, Expert

Lieu
Dans l'un de nos 8 centres de formation ou dans votre entreprise

Date
Selon vos disponibilités

Durée
2 journées

Taille
10 personnes maximum

Frais de formation
1.950 € HT

eXPERT is Me
Agence Digitale Full Service

52, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris - 01 42 66 36 42
www.expertisme.com

contact@expertisme.com

CONTEXTE

Diffusée à grande échelle, l'information sur le web et les réseaux sociaux est difficilement contrôlable.
La veille de ce qui est dit sur votre entreprise est de fait indispensable.

Des propos négatifs ont des effets dévastateurs à long terme tant en terme d'image que de chiffre d'affaires.
Au-delà de la veille, l'e-réputation se construit aussi au travers de contenus crédibles qui vous positionneront en pôle position des résultats des moteurs de recherche.

La formation EXPERT is Me Gérez votre l'e-réputation de votre entreprise permet de créer et de mettre en place les outils de veille professionnelle et de déployer l'enrichissement de vos contenus en valorisant vos savoir-faire.

Un dispositif qui reste efficace pour se défendre en cas de crise, face aux attaques portées sur le web.

POUR QUI

Cette formation s'adresse aux professionnels du marketing et de la communication, du commerce en BtoB et BtoC, des ressources humaines et aux dirigeants ou créateurs d'entreprise.

LES OBJECTIFS

- Auditer votre e-réputation
- Maîtriser les outils professionnels de veille
- Mettre en place des alertes personnalisées
- Définir une méthodologie d'analyse des résultats efficace
- Construire une bonne e-réputation, création de contenu positif
- Anticiper les gestions de crises, stratégies, méthodologies
- L'enfouissement, la suppression de liens

« Nous nous appuyons sur des techniques pédagogiques acquises grâce à 10 ans de formations et d'expériences dans nos domaines technologiques avec des outils que nous utilisons au quotidien.
Notre but est de réaliser un réel transfert de compétence avec nos stagiaires et ainsi de leur permettre une mise en oeuvre opérationnelle sur leur activité dès la fin de la formation. »

Laurent Rignault - CEO et responsable pédagogique des formations de l'Agence EXPERT is Me

FORMATION DIGITALE
WEBMARKETING ET COMMUNICATION

Formation Gérez l'e-Réputation de votre entreprise

F-43

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation individuelle éligible à un financement via OPCA et OPACIF, répondant aux normes de qualité du CNEFOP : Certifié Organisme Formation Professionnelle N° FR035268-1 par le Bureau Veritas et référencé au DATADOCK et DOKELIO

Niveau
Initiation, Avancé, Expert

Lieu
Dans l'un de nos 8 centres de formation ou dans votre entreprise

Date
Selon vos disponibilités

Durée
2 journées

Taille
10 personnes maximum

Frais de formation
1.950 € HT

PROGRAMME

1. COMPRENDRE L'IMPORTANCE DE L'E-RÉPUTATION
- Évolution du web 1.0vers le web 3.0
- Analyse des sources sur le web ayant un impact sur votre image ou celle de votre entreprise
- Répercussions de l'e-réputation dans la vie réelle
- Importance de vous construire une e-réputation positive et d'anticiper les crises
- La stratégie et la méthodologie d'anticipation

2. SAVOIR FAIRE LA VEILLE DE VOTRE E-RÉPUTATION : PRÉSENTATION D'OUTILS PROFESSIONNELS GRATUITS ET PAYANTS
- Analyser qui parle de vous sur le web
- Mise en place des alertes personnalisées sur vos mots clés
- Choix des sources à analyser
- Collecte des données pertinentes
- Analyse de la tonalité des résultats

3. CONSTRUIRE UNE E-RÉPUTATION POSITIVE : IMPORTANCE DE SUIVRE L'ACTUALITÉ POUR FAVORISER VOTRE PRISE DE PAROLE
- Afficher votre identité d'expert et développer votre crédibilité
- Définir votre plan de présence sur le web
- Définir votre plan de communication adapté aux différents espaces de conversation
- Créer de l'interaction avec vos communautés

4. PROTÉGER VOTRE E-RÉPUTATION ET ANTICIPER LES CRISES : PARAMÉTRER LA CONFIDENTIALITÉ DE VOS RÉSEAUX SOCIAUX, BLOGS, SITES INTERNET
- Droits d'auteur
- Copyright
- Les erreurs à éviter
- Anticiper les solutions pour différents cas d'attaque possible
- Stratégies et méthodologies

5. RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE DE VOTRE E-RÉPUTATION : LE DROIT À L'IMAGE SUR INTERNET
- Panorama des mesures judiciaires possibles
- Conseils de négociation
- Techniques de référencement naturel pour enfouir votre mauvaise e-réputation,
- La suppression de liens

eXPERT is Me
Agence Digitale Full Service

52, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris - 01 42 66 36 42
www.expertisme.com

contact@expertisme.com

FICHE D'INSCRIPTION

F-43

Merci de l'intérêt que vous portez à nos formations.
Pour toute demande d'inscription, prière de bien vouloir compléter ce bulletin et de nous le retourner par courrier GROUPE SELECT - EXPERT is Me - 52, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris ou par mail : formation@expertisme.com
Pour tout complément d'information, contactez-nous au 01 42 66 36 42.

WEBMARKETING ET COMMUNICATION
Formation Gérez l'e-Réputation de votre entreprise

Participant

Nom : .....Prénom : .....
Fonction : .....Numéro de téléphone : .....
E-mail : ……@.....
Attentes du participant pour la formation et ses objectifs pédagogiques : ……
……
.....

Tranche d'âge :
☐ 18-25 ☐ 25-35 ☐ 35-45 ☐ 45-55 ☐ +55

Niveau :
☐ Initiation ☐ Avancé ☐ Expert

De combien de pourcents évaluez vous vos aptitudes avant cette formation ? (à entourer)
0% ----- 10% ----- 20% ----- 30% ----- 40% ----- 50% ----- 60% ----- 70% ----- 80% ----- 90% ----- 100%

Choisissez le lieu :
☐ Paris ☐ Aix en Provence ☐ Bordeaux ☐ Strasbourg ☐ Dans vos locaux
☐ Lille ☐ Marseille ☐ Nantes ☐ Lyon

Adresse (si différente de l'entreprise ci-dessous) : .....……...
CP : …… Ville : ……...
Dates souhaitées de la formation : ...../...../2018 ou ...../...../2018 ou ...../...../2018

Entreprise

Nom de la société : ……...……...……...
Nom du responsable de formation : .....Prénom : .....
Fonction : .....Numéro de téléphone : .....
E-mail : ……@.....
Attentes de l'entreprise pour la formation et ses objectifs pédagogiques : ……
……
.....
Adresse : ……...……...……...
CP : …… Ville : ……...
Site Internet : ……...……...

Facturation pour cette formation (si différent de l'entreprise)

Nom de votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) : ……
Interlocuteur : ……...
Adresse : ……...
CP : …… Ville : ……...
Numéro de téléphone : …… E-mail : ……@.....

Date et Signature	Cachet de l'entreprise

Toute inscription pour une formation vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DÉFINITIONS
Client : correspond à la personne physique ou morale avec qui Groupe SELECT contractualise une action de formation.

FORMATION INTER ENTREPRISES :
Formation sur catalogue réalisée dans nos locaux ou dans des locaux mis à disposition par Groupe SELECT

Parcours :
• Parcours Pro : Parcours de formation visant à développer vos compétences pour obtenir une expertise professionnelle.
• Parcours à la carte individuel : Parcours de formation composé de plusieurs stages inter-entreprises issus du catalogue au libre choix du Client.

Formation intra-entreprise :
Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client réalisée dans nos locaux, dans les locaux du Client ou dans des locaux mis à la disposition par le Client ou par Groupe SELECT.

Préambule
Groupe SELECT, SARL immatriculée au RCS de Paris 509 006 003, dont le siège social est situé 52 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris (ci-après «Groupe SELECT ou EXPERT is Me») organise et dispense des formations professionnelles. Son activité de dispensateur de formation est enregistrée auprès de la DIRECCTE Ile-de-France sous le n° N° 11 75 46729 75 ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.
Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de services de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le référentiel de certification de services et au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat : Organisme de Formation Professionnelle RE/VOF/15 version 2 du 05/07/2016 - Certificat n° : FR035268-1 valable sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : 06 avril 2020

La signature par le Client des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après «CGV») emporte leur acceptation pleine et entière. Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord cadres ou accord commercial spécifique réalisé avec le client. Tout autres documents de Groupe SELECT, tels que prospectus, catalogues, sites Internet n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que Groupe SELECT ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION
Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

DOCUMENTS CONTRACTUELS
Groupe SELECT fait parvenir au Client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L900-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à Groupe SELECT un exemplaire signé et portant son cachet commercial.
Une attestation de présence est adressée au Client sur demande.

FORMATIONS INTER ENTREPRISES
Conditions Financières
L'acceptation de Groupe SELECT étant conditionnée par le règlement intégral de la facture, Groupe SELECT se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le Client, tant que les frais d'inscription n'auront pas été couverts dans les conditions prévues ci- dessous.
Les factures sont émises à l'inscription.
Les repas ne sont pas compris dans le prix des formations. Sauf avis contraire exprimé à l'inscription, ils sont facturés en sus.
Remplacement d'un participant
Groupe SELECT offre au Client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée, Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.
Ouverture d'une session de formation
Groupe SELECT se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour des raisons pédagogiques.
Conditions d'annulation et de report
Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.
- Pour les stages interentreprises :
Pour toute annulation, moins de 10 jours francs ouvrables avant le début du stage, le montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.
- Pour les parcours :
Pour toute annulation, moins de 10 jours francs ouvrables avant le début du 1er stage du parcours, 50% du montant de la formation resteront immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.
Toutefois, dans ces deux cas, si Groupe SELECT organise dans les 6 mois à venir une session de formation sur le même sujet, une possibilité de report sera proposée dans la limite des places disponibles et l'indemnité sera affectée au coût de cette nouvelle session.

FORMATIONS INTRAENTREPRISES
Conditions Financières
Une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par Groupe SELECT. Un acompte de 30% sera versé à la commande.
Le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.
En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, Groupe SELECT se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et / ou à venir.
Remplacement d'un participant
Groupe SELECT offre au Client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée, Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.
Conditions d'annulation et de report
Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.
Pour toute annulation, moins de 10 jours francs ouvrables avant le début de la formation, 30% du montant de la session formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.
Toutefois, une possibilité de report est offerte au Client dans les 6 mois et l'indemnité sera affectée au coût de cette nouvelle session décidée d'un commun accord entre Groupe SELECT et le Client.

PRIX ET RÈGLEMENTS
Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Toute formation commencée est due en entier.
Les factures sont payables en euros, à 30 jours date de facture, sans escompte et à l'ordre de Groupe SELECT.
Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.
Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 c. com. et D. 441-5 c. com. Groupe SELECT se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

RÈGLEMENT PAR UN OPCA
Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :
- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCA qu'il aura désigné.
Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.
Si Groupe SELECT n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.
En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

REFUS DE COMMANDE
Dans le cas où un Client passerait une commande à Groupe SELECT, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), Groupe SELECT pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS
Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à Groupe SELECT en application et dans l'exécution des commandes et/ ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Groupe SELECT pour les besoins desdites commandes.
Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à Groupe SELECT.

PARTICULARITÉ CONCERNANT LES FORMATEURS GROUPE SELECT
Il est convenu que toutes sociétés formées s'interdit de recruter un collaborateur Groupe SELECT.

COMMUNICATION
Le Client autorise expressément Groupe SELECT et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

RENONCIATION
Le fait pour Groupe SELECT de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

LOI APPLICABLE
Les Conditions Générales et tous les rapports entre Groupe SELECT et ses Clients relèvent de la Loi française.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES
Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.
Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société Groupe SELECT qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

ÉLECTION DE DOMICILE
L'élection de domicile est faite par Groupe SELECT à son siège social au 52 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris.